

Longchamp le 1^{er} Janvier 1810 à neuf heures du matin
ut supra p: Guchet & Michallet f: off public

Qujourd'hui vingt six ans pour la dure de la République
française une inévitale Eté Démocratique à neuf heures du matin
avant moi à Longchamp Michallet officier de la commune
de Corbouy département de l'Ain il a vingt six ans à l'effet de
l'asser de la mort destitué à l'assassinat de l'Assemblée
fut connu dans la ville de Longchamp

Résumé de l'acte de mariage
de la Mme Michallet de Corbouy d'une part par François Bertrand
françois Bertrand age de trente quatre ans de la ville de Longchamp
Bertrand quarante deux ans, & de Claudine Vallay la femme age de quarante six
Jacqueline mme, d'autre part, jacqueline Giguet age de vingt six ans de la ville de Longchamp
Giguet Claude Giguet de son nom age de vingt quatre ans & de Marie
Giguet age de cinquante six ans son domicille au village de Fontaine
l'amie de cette ville commune auquel futur conjoint a été accompagné
de François Bertrand age de quarante quatre ans veuve du futur
conjoint de Maurice Giguet age de soixante trois ans veuve de la
futur épouse, de Françoise Giguet age de quarante trois ans la marraine du
futur conjoint, François Bertrand age de vingt huit ans sonneur
joueuse de la futur épouse, son cultivateur son domicille au village de Fontaine
et Mme Violante Michallet armenaise fait lecture la présente des parties des
père & mère de la dite personne, 1^o de lait de la femme de françois
Bertrand le datté du second janvier Mil sept cent trente sept
qui constate qu'il est né au village de Fontaine et du dixième mariage entre
l'acte de mariage de jacqueline Giguet le datté du vingt six
Mil sept cent trente deux qui constate qu'il est né au village
de Fontaine de même jour et du dixième mariage entre Claude Giguet
et Marie Giguet si dessus dénommey 3 du que Violante Bertrand

3^e que françois Bertrand pere du futur francois Bertrand & Marie Giguet mere de la future épouse ci dessous et son entant
and mariage & de date de publication de promesse de
mariage entre ces futurs conjoint de moi pere francois Bertrand
Michallet le Jeudi vingt houant & le même jour affiché
la porte de la maison de francois Bertrand
& Jaqueline Giguet ont fait la déclaration suivante
j'avois moi francois Bertrand je déclare prendre Jaqueline Giguet en mariage & moi Jaqueline Giguet je déclare prendre
francois Bertrand en mariage après la déclaration faite à
ante Notre Dame de la Nativité & Jaqueline Giguet de
se vendre mutuellement pour époux j'ay prononcé au nom
de la loi que francois Bertrand & Jaqueline Giguet son entant
en mariage j'ay rédigé le present acte que la partie le pere
et mere & le témoin non signé de ce billet sans francois Bertrand
qui a signé avec moi fait la maison commune
de francois Bertrand & Jaqueline Giguet de francois Bertrand

© Michallet Z
Officier public



Transcription de l'acte de mariage de François Bertrand et Jacqueline Giguet

Mairie de Corbonod, Canton de Seyssel, Arrondissement de Belley, Département de l'Ain.

Acte de mariage n° R, en date du 25 nivôse de l'An II [14 janvier 1794].

Aujourd'hui, vingt-cinq nivôse de l'an deux de la République française, une, indivisible et démocratique, à neuf heures du matin, par-devant moi, Nicolas Michallet, officier public de Corbonod, Département de l'Ain, élu le vingt courant à effet de recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, sont comparus dans la salle publique de la maison commune de Corbonod,

- d'une part **François Bertrand**, cultivateur âgé de **dix-huit ans**, fils de **Vincent Bertrand**, cultivateur âgé de quarante-deux ans et de **Claudine Vallay** [Valley], sa femme âgée de quarante-cinq ans,
- d'autre part **Jacqueline Giguet**, âgée de **vingt-un ans**, fille de **feu Claude Giguet**, de son vivant âgé de cinquante-neuf ans, et de **Marie Giguet**, âgée de cinquante-cinq ans, tous domiciliés au village de Fontaine, hameau de cette dite commune,

lesquels futurs conjoints sont accompagnés de François Bertrand, âgé de quarante-quatre ans, oncle du futur, de Maurice Giguet, âgé de soixante-trois ans, oncle de la future épouse, de François Giguet, âgé de quarante-trois, parrain du futur conjoint, François Bertrand, âgé de vingt-huit ans, cousin germain de la future épouse, tous cultivateurs domiciliés à Fontaine.

Moi, Nicolas Michallet, après avoir fait lecture, en présence des parties, père et mères et des témoins,

1° de l'acte de **naissance de François Bertrand** en date du **second janvier mil-sept-cent-septante-sept** [02 janvier 1777], qui constate qu'il est né à **Fontaine** et du légitime mariage entre **Vincent Bertrand** et **Claudine Valley**, ci-dessus dénommés,

2° de l'acte de **naissance de Jacqueline Giguet**, en date du **trente may mil-sept-cent-septante-deux** [30 mai 1772], qui constate qu'elle est née à Fontaine le même jour et du légitime mariage entre Claude Giguet et Marie Giguet défunts dénommés

3° que Vincent Bertrand, père du futur époux et Marie Giguet, mère de la future épouse, ici présents et consentants audit mariage

4° de l'acte de publication de promesse de mariage entre les futurs conjoints, dressé par moi, Nicolas Michallet le décadé [dixième jour de la décade, en vigueur dans le calendrier républicain] vingt courant et le même jour affiché à la porte de la maison de cette commune,

ledit François Bertrand et ladite Jacqueline Giguet ont fait la déclaration suivante, savoir : « *moi, François Bertrand, je déclare prendre Jacqueline Giguet en mariage* » et « *moi Jacqueline Giguet, je déclare prendre François Bertrand en mariage* ».

Après déclaration faite à haute voix par ledit François Bertrand et Jacqueline Giguet de se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé, au nom de la Loi, que François Bertrand et Jacqueline Giguet sont unis par le mariage. J'ai rédigé le présent acte que les parties, le père et mère et les témoins n'ont signé de ce faire [enquis], sauf François Bertrand qui a signé avec moi.

Fait en la maison commune de Corbonod, les jour, mois et an que ci-dessus.

Signé : Bertrand, Michallet Officier public